



Carsat Retraite
& Santé
au travail
Midi-Pyrénées



**l'Assurance
Maladie**

Service Social
Midi-Pyrénées

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Gers

FICHE IDENTITE 32



CPAM
11 Rue du Châteaudun
AUCH

3646
servicesocial.auch@carsat-mp.fr



1 responsable départementale,
1 assistante sociale chargée
de projets,
4 assistantes sociales,
1 CSAM.



NOS ACCUEILS :
Auch, Condom, Eauze, Fleurance,
L'Isle Jourdain, Mirande, Nogaro,
Plaisance.



96%* des assurés sont satisfaits à l'égard du service social : écoute attentive, prise en compte de la situation personnelle, clarté des réponses apportées, conseils donnés, information sur les droits et aides possibles, information sur les démarches à réaliser, suivi personnalisé de la situation.

Le service social de la Carsat Midi-Pyrénées est un service social spécialisé, dans le domaine de la santé. Il s'adresse aux assurés du régime général et à leurs ayants droit en difficulté, confrontés ou susceptibles de l'être, à un problème de santé ou de perte d'autonomie, ainsi qu'à une situation de précarité ou de fragilisation sociale.

En tant qu'acteur de prévention, il va à la rencontre des assurés par une démarche proactive d'offres de service. Cette démarche permet d'intervenir en anticipation des difficultés liées à la maladie ou à l'éloignement du système de santé. Il contribue ainsi à la lutte contre l'exclusion et favorise l'accès aux droits à la santé ainsi qu'au système de soins.

Il exerce son activité dans le cadre d'une coordination institutionnelle et de partenariat extra-institutionnel. Son action est une des composantes de la gestion du risque exercée par le réseau de l'Assurance maladie, dans le cadre de sa mission d'assureur solidaire en santé.

5 AXES SANTÉ

- Accès aux soins
- Employabilité
- Sortie d'hospitalisation
- Bien vieillir
- Prévention (axe transversal)

INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE

En 2019, **2 113 offres de service** ont été envoyées en direction des assurés.

904 assurés ont bénéficié des offres du service social.

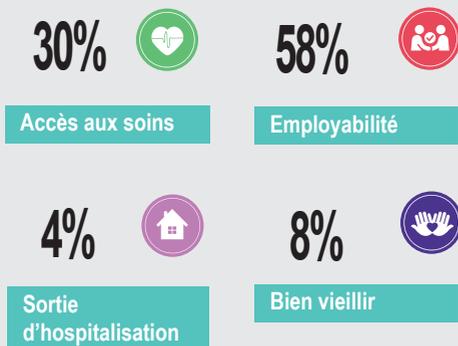
L'intervention sociale a été apportée au cours de **2 249 entretiens** dont :

- 1 048 entretiens dans les lieux d'accueil,
- 91 entretiens à domicile,
- 1 110 entretiens téléphoniques.

REPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES (AXES SANTÉ)



REPARTITION DES ENTRETIENS (AXES SANTÉ)



INTERVENTION SOCIALE COLLECTIVE

298 personnes ont été accompagnées dans le cadre de **7 actions collectives**, au cours de **32 séances**.

REPARTITION DES ACTIONS PAR AXES



- ACTIONS -

Plusieurs types d'actions collectives ont été proposés :

- Des **réunions d'informations collectives**, avec pour objectif de transmettre de l'information et vérifier son appropriation afin de favoriser le retour à l'emploi ou le passage en invalidité...
- Des **séances d'interventions sociales d'intérêt collectif**, avec pour objectif de transmettre de l'information et de donner corps à un agir collectif avec pour thématique, par exemple de la remobilisation vers l'emploi, le passage à la retraite, les jeunes et l'accès aux soins...

Ces actions sont pour certaines élaborées et mises en œuvre avec des partenaires internes du Réseau Assurance maladie, de la Carsat ou externes (Ecole des métiers, CICAS, SRAS, service de santé au travail, SAMETH...).

ZOOM

sur une
action
collective



« UN TEMPS
POUR MOI,
UN PAS
VER L'EMPLOI »

7

séances

10
participants

Cette action est un atelier collectif de remobilisation vers l'emploi basé sur des exercices ludiques empruntés à la technique théâtrale. Il s'inscrit dans le parcours d'assurés en fin d'arrêt de travail et vient en complément de l'accompagnement social individuel.

Il part d'une vision positive et créative de la santé en valorisant les compétences des personnes. Il participe à la prévention et promotion de la santé pour prévenir la désinsertion professionnelle.

L'arrêt de travail est souvent vécu par les assurés comme une rupture dans leur trajectoire de vie provoquant :

- une dévalorisation et perte de confiance
- un isolement
- une atteinte à son identité

Participer à un atelier collectif ludique et bienveillant va permettre :

- de prendre du plaisir et de profiter de l'instant présent
- de se recentrer sur soi, se réapproprier son corps de façon positive
- de reprendre confiance en soi et aux autres
- de renouer en douceur des relations sociales
- de restaurer une image positive, de gagner en bien-être, de se préparer à la reprise du travail et intégrer un collectif de travail.

■ CE QU'ILS EN PENSENT

« L'atelier permet de s'évader de sa pathologie, les exercices ludiques permettent d'acquérir de nouveau la confiance en soi, c'est du temps pour soi indispensable pour repartir dans un avenir serein », « J'ai pris confiance en moi, je me suis davantage ouverte aux autres dans la mesure où l'on reprend des relations sociales car en arrêt nous sommes un peu dans notre bulle, coupés du monde. Moi qui ai eu un AVC le travail sur la mémoire, la concentration ont été un gros plus », « Atelier basé sur la convivialité, l'échange, le partage, l'écoute. L'envie d'avancer, de progresser était commune à tous. Atelier très enrichissant et moteur vers l'avenir ».